

A partir du projet MOH, comment sensibiliser et former les agriculteurs à la préservation et à la valorisation des milieux agropastoraux sur le territoire du massif central ?



RAPPORT DE FIN D'ETUDE
Promotion 2013-2014

GERNOT BAPTISTE
Élève licence professionnelle

Tutrice de stage :
CLAIRE HERRGOTT

Maître de stage :
MARIE BONNEVIALLE

Remerciements

Tout d'abord, je tenais à remercier toute l'équipe de l'association IPAMAC de m'avoir accueilli si chaleureusement. Un grand merci à Marie Bonnevialle de m'avoir fait partager ses connaissances et de m'avoir aidé à mener à bien cette mission. Merci de m'avoir fait confiance et de m'avoir soutenu tout au long de ces 5 mois de stages. Merci à Claire Herrgott de m'avoir accompagné et de m'avoir donné de précieux conseils.

Enfin je tiens à remercier une nouvelle fois Claire et Marie pour avoir fait la relecture de ce rapport.

Introduction :

Aujourd'hui face à un constat mondial de l'érosion de la biodiversité, la protection de l'environnement, de la biodiversité et des écosystèmes semble être un des enjeux majeurs de notre futur. Les enjeux liés à la protection et à la gestion des prairies permanentes à l'échelle du Massif central sont grandissantes sur un territoire considéré comme « la plus grande prairie naturelle de France ».

Un programme multi partenarial coordonné par l'IPAMAC a été lancé en 2011 sur « le maintien de la biodiversité des territoires ruraux du Massif central à travers la préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés (MOH) ». Cela se traduit par l'élaboration de méthodes d'évaluation et de restauration de la biodiversité des prairies et par la valorisation de l'analyse des résultats.

Dans le cadre de cette valorisation que s'inscrit ce stage sur la réalisation d'un état des lieux des stratégies et outils de communication développés sur la préservation des prairies permanentes, sur la réflexion de la prise en compte de la multifonctionnalité des prairies dans les formations agricoles et pour finir sur la proposition de pistes de travail pour le développement d'actions et d'outils de communication et de formation.

Ce rapport réalisé au sein de l'IPAMAC est le fruit d'un état des lieux qui a pour objectif de répondre à la problématique : **A partir du projet Milieux Ouvert Herbacés comment sensibiliser et former les agriculteurs à la préservation et à la valorisation des milieux agropastoraux sur le territoire du massif central ?**

Pour cela, le rapport s'articule suivant le plan suivant :

- Un contexte général sur le programme MOH et la politique agricole ;
- La présentation des objectifs et de la méthodologie ;
- La présentation des résultats et de l'analyse sur l'état des lieux de documents de communication ;
- La présentation des résultats et l'analyse sur les formations agricoles ;
- Pour finir, une conclusion sur le stage et le rapport.

Sommaire

Remerciements	1
Introduction :	2
Sommaire	3
Partie 1 : Contexte	1
1 Produire autrement	1
1.1 Une nouvelle politique agricole : Produire autrement	1
1.2 Présentation IPAMAC	2
L'organisation et fonctionnement de l'IPAMAC :	2
Les rôles de l'IPAMAC :	3
1.3 Programme préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés du Massif central	3
a) Les partenaires du programme MOH	3
b) Les objectifs de ce programme	4
c) Les différents volets du programme	4
1.4 Une problématique à l'interface agriculture environnement, en lien avec le secteur de la formation.	4
Partie 2 : Méthodologie	5
1 Sensibilisation des agriculteurs à travers des communications diverses.	5
1.1 Présentation des objectifs	5
1.2 Présentation de la méthodologie	5
2 Les Formations agricoles	6
2.1 Présentation des objectifs	6
2.2 Méthodologie	6
Partie 3 : Présentation des résultats et analyse critique	7
1 Sensibilisation des agriculteurs à travers des communications diverses.	7
1.1 Résultat et analyse de l'état des lieux	7
a) Les résultats	7
b) Analyse de l'état des lieux :	9
c) Présentation, analyse des outils qui peuvent-être utile aux agriculteurs	11
1.2 Zoom sur des outils de communications intéressants	13
a) Le concours prairies fleuries (2 pages)	13
a) Le réseau Agriculture Durable de moyenne montagne (ADMM)	16
b) La typologie AOP : pourquoi pas l'outil de mutualisation des connaissances à l'échelle du Massif central.	18
1.3 Conclusion	20
1.4 Piste de préconisation	21
II) Les Formations agricoles	23
2.1 Les formations initiales	24
a) Biodivea	24

b)	Les chantiers écoles	25
2.2	Les formations continues	28
a)	Formation prairies fleuries des PNR du volcan d’Auvergne	28
b)	Formation agro-écologie des prairies SupAgroFlorac	29
2.3	Conclusion	30
2.4	Piste de travail	30
Conclusion :		32
Annexes		33
Webographie :		0

Partie 1 : Contexte

1 Produire autrement

1.1 Une nouvelle politique agricole : Produire autrement

Le ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt souhaite mettre en place un nouveau modèle agricole plus respectueux de l'environnement, en adéquation avec les demandes de la société. Pour répondre à ce souhait, le projet agro-écologique pour la France a été initié. Son objectif principal étant de faire de l'agro-écologie une force pour la France, qu'elle soit un des pays leader au niveau mondial. Ce projet prône un changement dans les modes de productions actuelles. Cependant sa mise en place nécessite de remédier à plusieurs difficultés : le manque de formations des agriculteurs et des techniciens sur les nouvelles techniques, le manque de conseil adapté à cette nouvelle philosophie, les freins sociologiques qui peuvent exclure une partie des agriculteurs les plus radicaux... Trois axes sont développés.

L'axe connaître et capitaliser :

L'objectif principal de ce programme est de faire un état des lieux des expériences réalisées, de les compléter, si nécessaire, et de les structurer pour avoir une vision globale des connaissances que possède la France en matière d'agro-écologie.

Cet objectif se décline en plusieurs sous-objectifs qui concernent la capitalisation et le développement de nouvelles solutions, de nouvelles techniques agronomiques,...

L'axe inciter :

Convaincre la profession agricole que produire autrement est la solution alors que toute l'industrie agricole prône l'intensification des pratiques, c'est le grand défi de ce projet. Les objectifs sont d'accompagner les agriculteurs, de privilégier les initiatives collectives et de faire des contrats basés sur des résultats.

L'axe diffuser et former :

L'objectif principal de cet axe est d'organiser et de diffuser les ressources obtenues en se basant sur la diversité des acteurs dans le secteur de la formation et de l'accompagnement technique. Fédérer et amplifier les initiatives, l'utilisation de la diversité des acteurs, l'accompagnement des agriculteurs sont les enjeux de cet objectif.

L'agro-écologie est au cœur des préoccupations de la politique agricole et aujourd'hui nous sommes à un moment charnière de l'apprentissage et du conseil agricole. De nouvelles méthodes font leur

apparition en prenant en compte le niveau social, agricole et environnemental des exploitations. Ces nouvelles méthodes remettent complètement en question les différentes « solutions miracles » qui étaient prodiguées dans l'enseignement ainsi que dans le conseil agricole. Certaines personnes n'ont pas forcément attendu que le gouvernement décide de changer de politique de conseil et d'enseignement pour agir et construire de leur côté des méthodes et réaliser des projets qui respectent plus le choix des agriculteurs. C'est notamment le cas pour les parcs du Massif central où l'agro-écologie a toujours été un des enjeux majeurs des territoires. Aujourd'hui ils travaillent tous ensemble avec d'autres partenaires sur un projet de trame agro-pastorale coordonné par l'association des parcs du Massif central (IPAMAC).

1.2 Présentation IPAMAC

L'IPAMAC est une association loi 1901 qui a été créée en 2000. Elle réunit les parcs naturels du Massif Central pour élaborer un projet de territoire sur le développement durable et la mutualisation de moyens.

L'association est composée de 9 Parcs Naturels Régionaux (PNR) :

- les Volcans d'Auvergne
- le Livradois-Forez
- le Pilat
- les Monts d'Ardèche
- les Grands Causses
- les Causses du Quercy
- Millevaches en limousin
- le Morvan
- le Haut-Languedoc
- le Parc National des Cévennes (PNC)

Les 10 Parcs concernent 6 régions différentes (Limousin, Bourgogne, Auvergne, Rhône-Alpes, Languedoc-Roussillon et Midi Pyrénées) et sur 1/3 du territoire du Massif Central. La mise en réseau de ces parcs permet notamment de mutualiser des moyens financiers et humains pour répondre à des projets d'envergure inter-régionale tels que le programme milieux ouverts herbacés.

L'organisation et fonctionnement de l'IPAMAC :

- L'association IPAMAC est administrée par un conseil d'administration composé de deux élus par parc ce qui représente environ une vingtaine de personnes ;

- L'équipe IPAMAC est composée de 4 personnes (un délégué général, une chargée de projets environnement, une chargée de projets tourisme et une assistante en charge de la comptabilité et du secrétariat.

Les rôles de l'IPAMAC :

- de maintenir le réseau actif, d'assurer le lien avec les partenaires ;
- de mettre en œuvre des programmes inter-parcs sur 3 thématiques principales
 - le tourisme ;
 - l'attractivité territoriale,
 - la trame écologique et le maintien de la biodiversité.

Actuellement l'IPAMAC travaille sur un projet de la troisième thématique : le programme milieux ouverts herbacés, démarré en 2011.

1.3 Programme préservation de la qualité et de la fonctionnalité des milieux ouverts herbacés du Massif central

Ce programme a été créé suite à un constat global de l'érosion de la biodiversité, notamment des milieux ouverts herbacés sur le territoire du Massif Central. La préservation de ces milieux est directement liée aux pratiques agricoles. La biodiversité de ces milieux a toujours fluctué au cours des années mais depuis 20 à 30 ans on remarque une dégradation forte de la diversité floristique de ces milieux. Cette dégradation est due au changement des pratiques agricoles, on voit aujourd'hui une intensification du mode d'utilisation des prairies et un abandon de celles qui ne sont pas productives ou difficiles d'accès. La forte déprise agricole que l'on constate dans les régions de montagne est également une raison de cette disparition. C'est pour lutter contre cette érosion que plusieurs partenaires se sont réunis autour de la table.

a) Les partenaires du programme MOH

Ce programme coordonné par l'IPAMAC regroupe 6 partenaires principaux qui sont :

- Le Conservatoire Botanique National du Massif Central (CBNMC) ;
- 4 Conservatoires d'Espaces Naturels (CEN) (Auvergne, Languedoc Roussillon, Midi-Pyrénées et Rhône-Alpes) ;
- Le Parc Naturel Régional (PNR) des Monts d'Ardèche.

D'autres partenaires techniques et scientifiques sont associés : les Chambres d'Agriculture, le SIDAM (organisme inter-chambres du Massif central), les 10 parcs du Massif Central, l'INRA, ISTHME

etc. Le programme est financé grâce à des fonds européens (FEDER), de l'Etat (FNADT) et les 6 Régions du Massif central.

b) Les objectifs de ce programme

Les objectifs du programme sont multiples :

- Connaître la diversité des milieux ouverts ;
- Faire des liens entre biodiversité et les pratiques agricoles ;
- Réfléchir à de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de ce cortège ;
- Participer à la formation des agriculteurs et réfléchir à des modes de communication adaptés.

c) Les différents volets du programme

Le programme MOH se décline en 4 volets :

- Cartographie de la végétation agro-pastorale ;
- Dresser l'état de conservation de ces milieux agro-pastoraux ;
- Restauration de ces milieux dans un premier temps sur 6 sites pilotes ;
- Coordination, capitalisation et valorisation à travers notamment la création d'outils de communication.

Ce programme est dans une phase de résultats qui sera restitué aux agriculteurs en 2015. Lors de ce stage nous avons travaillé sur la question de la valorisation de ces résultats pour savoir sous quelle forme il faut les présenter aux agriculteurs.

1.4 Une problématique à l'interface agriculture environnement, en lien avec le secteur de la formation.

Le programme milieux ouverts herbacés illustre bien les enjeux actuels auxquels la France est confrontée sur le thème de l'agro-écologie, notamment sur les prairies permanentes. Une multitude d'action et d'outils ont déjà été réalisés sur le territoire du Massif central. Cependant, il reste un gros travail de formation et de sensibilisation à réaliser auprès des agriculteurs. Suite à ce constat on a décidé de travailler sur la problématique suivante :

A partir du projet MOH comment sensibiliser et former les agriculteurs à la préservation et à la valorisation des milieux agropastoraux sur le territoire du Massif central ?

Pour répondre à cette problématique, des recherches sur les initiatives existantes ont été réalisées pour voir ce qui fonctionne et que l'on pourrait proposer aux agriculteurs. Les actions de formations semblent nécessaires et obligatoire dans le processus de sensibilisation des agriculteurs, des futurs agriculteurs et des conseillers agricoles.

Partie 2 : Méthodologie

Pour pouvoir répondre au mieux à la problématique et de façon la plus claire possible, on a choisi de la diviser en deux parties. Une première partie sur les outils de communication et une deuxième sur les formations agricoles.

1 Sensibilisation des agriculteurs à travers des communications diverses.

1.1 Présentation des objectifs

Les objectifs pour cette première partie étaient de :

- Réaliser un état des lieux (bilan, évaluation et synthèse) des stratégies et outils de communication développés par les Parcs naturels et autres acteurs du Massif central liés à la préservation des prairies et surfaces pastorales ;
- Identifier les types de communication les plus appropriés auprès des agriculteurs ;
- Proposer des pistes de travail pour le développement d'actions, d'outils de communication innovants et adaptés aux professionnels.

1.2 Présentation de la méthodologie

Pour pouvoir répondre à ces objectifs, on a réalisé une méthodologie selon plusieurs phases :

Dans un premier temps, j'ai fait une recherche de tous les outils de communication proposés par les parcs naturels de la zone IPAMAC. Je n'ai pas ciblé le public au départ car je voulais avoir une vision globale de la communication faite sur les milieux agropastoraux.

Dans un deuxième temps, j'ai élargi cette recherche à d'autres acteurs du Massif central liés à la préservation des prairies (ex : CIVAM, chambre d'agriculture, INRA...). Au fur et à mesure que j'avancais dans mes recherches, je classais chaque document dans un tableau constitué de plusieurs critères (public cible, auteur, objectifs des documents...).

Dans un troisième temps j'ai affiné mes recherches sur le public des agriculteurs, pour cela j'ai bien sûr continué mes recherches qui se faisaient principalement à partir des sites internet des différents organismes, mais j'ai également sollicité les Conservatoires d'Espaces Naturels (Rhône alpes, Auvergne et Languedoc Roussillon), les Parcs naturels de la zone IPAMAC et certaines chambres d'agriculture à travers des enquêtes (annexe1). Cette enquête était basée sur:

- la mise en place ou la réalisation d'actions outils et modes de communication.
- la sensibilisation ou la formation en lien avec la préservation des prairies auprès des agriculteurs ou des gestionnaires de ces milieux.

Ces enquêtes m'ont permis d'identifier les différentes stratégies mises en place pour communiquer auprès des agriculteurs.

Pour finir, j'ai également participé à des journées de formations sur le terrain (ex : formation prairie fleurie PNR volcan d'Auvergne, participation au concours prairies fleuries du PNR du Pilat, journée de test d'un guide sur l'identification de plantes indicatrices, 3 jours de formation à Angers sur le pastoralisme, participation à une journée chantier école).

2 Les Formations agricoles

2.1 Présentation des objectifs

Les objectifs de cette deuxième partie étaient :

- Identifier les différents partenariats développés entre les Parcs naturels de la zone IPAMAC et les lycées agricoles pour mettre notamment en évidence des modules et outils de formation existants ;
- Réfléchir sur la prise en compte de la multifonctionnalité des prairies dans les formations agricoles ;
- Inventorier les organismes qui sont susceptibles de réaliser des formations sur la sensibilisation des agriculteurs mais également des techniciens aux thèmes de la préservation et de la gestion des milieux agropastoraux, des prairies permanentes...

2.2 Méthodologie

Pour pouvoir répondre à ces objectifs, j'ai mis en place une méthodologie qui s'est déroulée en différentes phases :

- Dans un premier temps, j'ai réalisé des recherches sur les sites internet des lycées pour voir s'il mettait en avant leurs partenariats avec différents organismes. J'ai réalisé les mêmes recherches sur les sites des parcs et autres organismes liés à la gestion et à la préservation des milieux agropastoraux.
- Dans un deuxième temps, j'ai réalisé des fiches expériences (annexe 2) en interrogeant soit les parcs ou autres organismes et des professeurs de lycée agricole sur les différents partenariats qu'ils avaient pu mettre en place. Pour cela j'ai participé à des chantiers écoles et j'ai profité de mes différentes journées de formations pour recueillir des retours d'expériences. Je me suis également appuyé sur les enquêtes réalisées auprès de différentes structures, car une partie de ces enquêtes portaient en effet sur ce volet formation.
- Pour finir, j'ai participé à des réunions organisées par la DRAAF Auvergne dans le cadre du Programme régional de l'enseignement agricole pour la transition agro-écologique. Ces

réunions avaient pour ordre du jour l'innovation pédagogique dans les formations agricoles et la mobilisation des exploitations et ateliers des lycées dans les formations agricoles.

Partie 3 : Présentation des résultats et analyse critique

1 Sensibilisation des agriculteurs à travers des communications diverses.

1.1 Résultat et analyse de l'état des lieux

Ce tableau (annexe 3) présente l'inventaire des outils de communication que l'on a trouvé lors des recherches. Il est relié à la base de données pour pouvoir rechercher plus facilement un document et dans un deuxième temps cela nous permettra d'organiser le travail recherche et de faciliter ensuite l'analyse des documents trouvés. C'est donc pour cela que le tableau est composé de multiples critères pour avoir plusieurs entrées de recherche.

a) Les résultats

Suite au classement des 65 communications recensées, il a été constaté plusieurs publics, plusieurs types de support pour communiquer, les documents ne sont pas tous réalisés à la même échelle avec des modes diffusions différents.

Pour arriver à ces résultats, 6 enquêtes ont été réalisées auprès des conservatoires naturels (CEN) du Languedoc Roussillon, de l'Auvergne, du Rhône Alpes, des Parcs Naturels Régionaux du Pilat et des Grands Causses et auprès du Parc National des Cévennes. Trois fiches expériences sur les formations et les partenariats ont été réalisées auprès du CEN Auvergne, de professeur d'agronomie d'Aurillac et auprès d'un professeur d'agronomie de saint Chély d'Apcher. Pour ces deux derniers lycées les fiches expérience n'ont pas pu être exploitées car ces ils n'ont pas de partenariats avec des structures extérieures pour former les étudiants à l'agro-écologie.

Dans l'inventaire des outils de communication on a pu recenser un grand nombre d'auteurs différents. On peut les classer dans 3 catégories :

- les structures agricoles qui comprennent les chambres d'agriculture, l'institut de l'élevage, l'Institut National de Recherche Agricole... ;
- la structure agro-écologique telle que le CERPAM, SCOPELA, le réseau ADMM, les CIVAM... ;
- les structures environnementales comme les Parcs Naturels, les Conservatoires d'espaces naturels... .

Des publics cibles différents :

Les documents ont été classés selon les publics ciblés. Grâce à cela on a recensé 6 publics différents : les professeurs, les étudiants, les agriculteurs, les techniciens agricoles, les gestionnaires d'espaces naturels et le grand public. Lors de ces recherches, au départ nous n'avons pas ciblé de public précis afin d'avoir une vision globale de la communication faite sur le thème de la gestion des prairies permanentes. C'est donc pour cela que l'on a trouvé un grand nombre de publics différents. La difficulté dans ce classement a été de définir le public ciblé par les documents. On a trouvé plusieurs combinaisons entre les publics. Par exemple il y a des documents qui sont destinés aux agriculteurs mais également aux gestionnaires.

Des types de supports différents :

Dans l'état des lieux des documents de communication, plusieurs types de documents ont été repérés avec des buts et des objectifs de communications très différentes. On a donc réfléchi à la création d'un classement de ces différents supports afin de faciliter leur analyse. Chaque type a été défini afin d'explicitier le classement proposé.

- Plaquette : La plaquette de présentation est une description qui va à l'essentiel. Sous la forme de dépliant ou de petite brochure, elle présente plusieurs éléments d'un même ensemble. Si nécessaire, on peut envoyer les lecteurs vers d'autres documents qui compléteront les informations données dans la plaquette. (Source : www.lamano.ouvaton.org/IMG/pdf/21_la_plaquette_de_presentation.pdf)
- Fiche technique : La fiche technique décrit avec précision et technicité un thème précis. C'est un document court 4 à 5 pages maximum.
- Guide technique : Description avec précision et technicité d'un thème. Contrairement à la fiche technique ce document se présente généralement sous la forme d'un livre.
- Revue : Une revue est un document de communication dans lequel on retrouve généralement des articles et des dossiers qui sont plus ou moins développés. Ce document peut avoir des cycles de parution différente.
- Lettre d'information : C'est un document qui communique sur des informations, des thèmes d'actualité. Par exemple sur une manifestation à venir ou par exemple le bulletin info prairie des chambres d'agriculture.
- Jeu coopératif : Outil de communication ludique permettant aux participants d'échanger entre eux sur différents sujets techniques. Le jeu nécessite la présence d'un accompagnateur qui sera un support de formation (exemple le rami fourrager).

Pour finir l'ensemble des structures utilise leurs sites internet pour communiquer en mettant en ligne des documents qu'ils ont réalisés ou bien en écrivant des articles dans des rubriques différentes.

Des documents à différentes échelles :

Ce tableau a permis de mettre en évidence que les documents n'étaient pas tous réalisés à la même échelle. Des documents sont réalisés à l'échelle départementale telle que le bulletin info prairies. On retrouve des réalisations faites à l'échelle interdépartementale et régionale, comme les documents faits par SCOPELA ou encore les documents des Conservatoires des Espaces Naturels comme les guides techniques du CEN Rhône Alpes. Pour réaliser ces documents ils ont utilisé des données régionales donc un peu moins précise qu'à l'échelle départementale.

Pour finir on retrouve des documents réalisés avec des données nationales, par exemple les documents de la fédération nationale des chambres d'agriculture comme le magazine des chambres d'agriculture.

Les différentes échelles de réalisation sont en lien direct avec la zone sur laquelle travaillent les structures et cela influe également sur les modes de diffusions qu'utilisent ces structures.

Des modes de diffusion différents :

On peut se poser une autre question sur la diffusion de ces outils. Grâce aux enquêtes j'ai pu faire le constat que chaque organisme a ses propres modes de diffusion. Cela dépend énormément du type de document, car on ne diffuse pas des plaquettes comme on diffuse des guides techniques. Ces derniers sont souvent distribués au « compte-goutte » vu les coûts d'impressions, cela a pour effet de limiter les personnes touchées. Les guides techniques sont des documents longs et de fait rarement lu par les agriculteurs, de plus le coût de certains documents n'encourage pas les agriculteurs à les utiliser. Les fiches techniques sont les outils qui semblent être les mieux adaptées aux agriculteurs car ils sont techniques, précis, courts, faciles à diffuser et utilisables sur le terrain.

b) Analyse de l'état des lieux :

Suite à cet état des lieux et à ses résultats il a été mis en évidence les liens qu'il pouvait y avoir entre les différentes catégories vues précédemment. Pour cela nous avons réalisé des croisements entre-elles.

- Croisement entre public cible et les types de documents :

Le type de document détermine souvent le public visé. Quand on croise ses deux critères on obtient les résultats suivant

- Les documents techniques (fiche technique, cahier technique) sont destinés en général à des professionnels tel que les agriculteurs ou les gestionnaires ;
- Les plaquettes et flyers sont destinés au grand public ;
- Les journaux agricoles sont destinés aux différents acteurs du monde agricole ;
- La lettre d'information vise un public très ciblé car elle est généralement envoyée par courrier ou par mail à un groupe d'agriculteurs, de gestionnaires.

- Croisement entre types de documents et contenu :

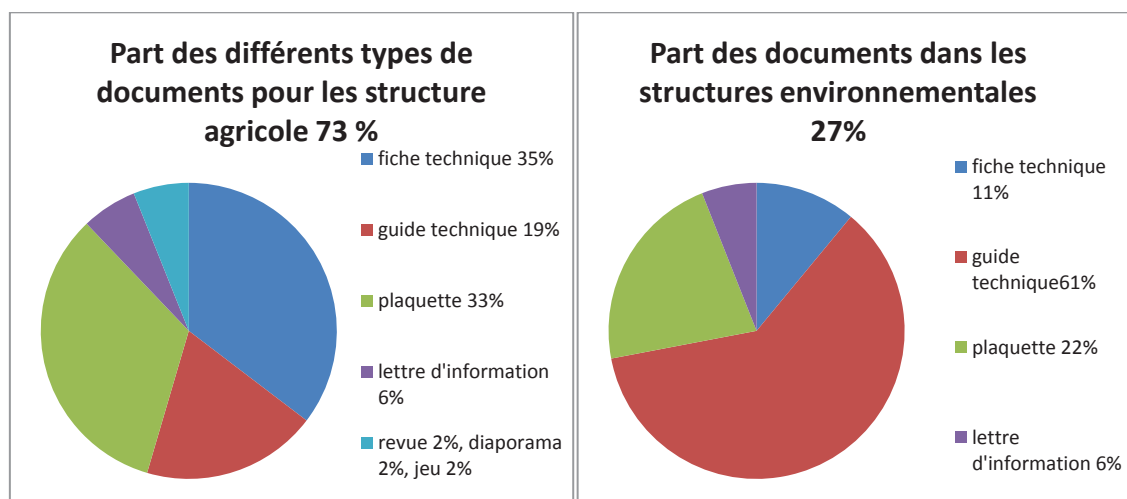
Ces deux critères sont généralement liés et cela donne des combinaisons que l'on retrouve assez souvent :

- Les documents techniques ont des contenus très précis et très technique. Attention certains organismes pensent réaliser des documents techniques mais ils ne les sont pas forcément ;
- Les plaquettes sont des documents avec peu de précision, elles présentent un sujet, une manifestation. Par contre si la personne veut avoir plus d'information sur les sujets présentés, il y a généralement un petit encart sur la plaquette qui renvoie vers des documents plus complets ;
- Les revues communiquent sur une multitude de thèmes en lien avec l'agriculture et le monde agricole.

Croisement entre les structures et les types de document :

Structure agricole (73%) :

Structures environnementales (23%)



Les résultats sont à relativiser par rapport à la non exhaustivité de l'état des lieux. Cependant ces graphiques nous montrent que les structures agricoles et environnementales utilisent un panel d'outil important pour évoquer le thème de la gestion des prairies. On voit que les deux types de

structure utilisent en majorité des documents techniques. Cependant les structures environnementales utilisent plus les guides techniques alors que les structures agricoles utilisent plus les fiches techniques.

Les raisons de cette différence peuvent-être multiples. Tout d’abord les données peuvent-être faussées car le CEN Rhône Alpes qui comptabilise 6 guides techniques, de plus il ne faut pas oublier que l’état des lieux est non exhaustif. Cependant cela peut refléter tout simplement le choix des structures environnementales à être plus complet en prenant le risque que leur document ne soit pas lu. Et inversement pour les structures agricoles qui font des documents courts mais qui ne sont forcément pas exhaustifs. Le choix semble être fait selon les choix interne des structures.

c) Présentation, analyse des outils qui peuvent-être utile aux agriculteurs

Intérêts et limites de ces outils :

	Intérêts	Limites
Plaquette	<ul style="list-style-type: none"> - court - Intéressant pour présenter un projet dans les grandes largeurs. - Témoignages/ illustration de ce qui est décrit. 	<ul style="list-style-type: none"> - court - Ce n’est pas possible de développer vraiment un sujet, on survole les thèmes abordés.
Guide technique	<ul style="list-style-type: none"> - Permet de détailler les sujets, les thèmes sont abordés beaucoup plus en profondeur. - Témoignages/ illustration de ce qui est décrit. 	<ul style="list-style-type: none"> - Long, les personnes notamment les agriculteurs ne vont pas forcément prendre le temps de le lire.
Fiche technique	<ul style="list-style-type: none"> - Court et technique - Généralement sur des thèmes précis. 	<ul style="list-style-type: none"> - Ne permet pas de développé entièrement. - Pas forcément illustré
Revue	<ul style="list-style-type: none"> - Thème différent à chaque parution avec des sujets globalement bien développés. - Régulier - panel d’informations. - Témoignages d’expérience 	<ul style="list-style-type: none"> - Les sujets ne sont pas forcément bien développés
Jeu	<ul style="list-style-type: none"> -Permet de réfléchir à des situations concrètes de façon ludique. 	<ul style="list-style-type: none"> -Nécessite un intervenant extérieur pour expliquer les règles et mener le jeu.

	<ul style="list-style-type: none"> - Permet l'échange entre les participants - les participants sont acteurs, ce sont eux qui décident. 	- Prend du temps (généralement une demi-journée).
Lettre d'information	<ul style="list-style-type: none"> -Court -information précise 	<ul style="list-style-type: none"> -Court -pas beaucoup d'information à la fois

Dans l'échantillon de documents recensés on peut voir que peu sont destinés à la sensibilisation ou à l'accompagnement des agriculteurs. Cependant les documents qui semblent convenir sont les fiches et les guides techniques car le contenu précis semble plus pertinent pour accompagner les agriculteurs. Les autres types de document ont des objectifs plus de renseignements et de présentation et ils ne sont pas utilisés par les agriculteurs dans leur recherche de conseil sur la gestion des prairies.

Analyse des sujets et des thèmes développés :

Suite à la réalisation de mon tableau je me suis intéressé aux outils techniques, j'ai commencé à regarder le contenu des documents et leurs buts. Il ressort de cette analyse qu'il y a beaucoup de documents réalisés sur le pastoralisme, sur l'utilisation de milieux naturels. On retrouve également beaucoup de documents sur des diagnostics pastoraux. On peut faire le constat qu'au vu du contexte actuel d'une perte de la biodiversité à l'échelle planétaire. Les organismes qui préservent la biodiversité ont beaucoup travaillé sur les milieux rares et atypiques. Mais dans tous ces milieux, les prairies naturelles sont oubliées. Aujourd'hui il y a très peu de documents qui sont réalisés sur ces milieux alors que l'on constate une réelle perte de biodiversité dans ces prairies. Mais on peut voir que cela a tendance à évoluer, notamment avec l'arrivée du concours prairies fleuries à l'échelle nationale. Ce concours permet de valoriser les plus belles prairies. Ce qui est intéressant dans cette démarche est la double entrée sur des critères environnementaux et agronomiques. Cette double entrée semble indispensable pour sensibiliser les agriculteurs à l'intérêt écologique des prairies.

Est-ce que ces documents ont un réel impact sur les agriculteurs ?

La question de l'utilisation des documents réalisés par les agriculteurs ou même les techniciens, gestionnaires est difficile à évaluer. Je peux simplement faire un constat qu'en général des budgets sont débloqués pour la création d'outil mais cela ne prend pas en compte le temps qu'il faudrait pour animer ces outils. Aujourd'hui dans n'importe quelle structure les chargés de missions

manquent de temps pour aller voir les agriculteurs, organiser des journées pour présenter les différents outils réalisés.

Pour conclure, les documents techniques semblent une nouvelle fois les documents les mieux adaptés pour les agriculteurs.

Généralement les documents sont réalisés et distribués, mais les agriculteurs ne les utilisent pas car ils ne savent pas comment s'en servir ou parce que cela nécessite une journée de formation avant de pouvoir comprendre tous les tenants et aboutissants de l'outil, mais l'animation ou la présentation de l'outil est rarement réalisé.

1.2 Zoom sur des outils de communications intéressants

On a pu recenser un très grand nombre d'outil intéressant sur les différents thèmes que représente l'agro-écologie, notamment sur la gestion des prairies. Dans cette partie il est présenté le concours prairies fleuries, le réseau d'Agriculture Durable de Moyenne Montagne et la typologie AOP.

a) Le concours prairies fleuries (2 pages)

Présentation :

Dans l'état des lieux, de nombreux outils découlent du concours prairies fleuries. L'ensemble des documents ciblent un public très large, ce qui prouve la volonté de communiquer sur ce concours auprès des agriculteurs, mais également auprès du grand public et du consommateur.

Le concours prairie fleurie a été créé en 2007, mais ce n'est qu'en 2010 que cela devient un concours national reconnu comme n'importe quel concours agricole. Il est aujourd'hui un des seuls outils à prendre en compte l'exploitation des prairies naturels productives car les critères sont à la fois agronomiques et environnementales.

Tous les agriculteurs sont invités à participer aux concours à partir du moment où ils ont une prairie avec intérêt floristique fort. Il faut également que la prairie rentre dans les catégories des prairies éligibles au concours :

- Les prairies naturelles de fauches
- Les prairies naturelles fauchées et pâturées
- Les prairies naturelles pâturées.

Dans certains territoires on retrouve des sous-catégories, notamment en zone de montagne où l'on ne va pas retrouver le même cortège floristique, la même appétence, le même rendement

sur une prairie de vallée ou sur une prairie à 1200 mètres d'altitude. Pour que le concours ait lieu un minimum de 4 participants par catégorie est demandé.

Les objectifs du concours :

- Le concours a été créé en parti pour mettre en avant la relation entre les agriculteurs et le paysage.
- la volonté de communiquer sur la biodiversité présente dans les prairies est également un objectif de ce concours. Pour cela la méthode d'évaluation est simple et basée sur la reconnaissance d'espèces indicatrices de bon ou mauvais fonctionnement de la prairie.
- Le troisième objectif était de montrer que ces prairies naturelles n'existeraient plus si les agriculteurs n'étaient pas là pour les exploiter. A travers ce nouvel objectif il y a une volonté de redorer le blason de l'agriculture française pour qu'elle ne soit plus synonyme de pollution. Et de montrer que les agriculteurs participent également à la préservation de la biodiversité.
- Le dernier objectif était de faire le lien entre la qualité des produits alimentaires et la qualité des prairies. Le but étant de montrer que ces prairies permettent la fabrication de produit de qualité. Ces produits peuvent-être liés directement à la production de l'agriculteur tel que du fromage ou de la viande, mais ce mode d'exploitation des prairies permet également la fabrication du miel.
- L'objectif principal du concours étant de valoriser ces prairies en équilibre agro-écologique.

Les critères de notation :

La notation se fait sur des propriétés agro-écologiques :

- Les fonctionnalités agricoles et écologiques
- La productivité et la saisonnalité
- La valeur alimentaire et contribution de la diversité
- Souplesse d'exploitation
- Renouvellement de la diversité végétale
- Valeur paysagère et patrimoniale

Un dernier critère est basé sur la cohérence de l'usage agricole. C'est-à-dire sur la cohérence de la valorisation de la parcelle à l'échelle de l'exploitation, sur le renouvellement des propriétés de la parcelle, sur l'exemplarité de la parcelle pour le territoire.

Les différentes étapes du concours :

Pour qu'un concours existe sur un territoire et qu'il soit reconnu au niveau national il faut que l'organisateur le signale au comité national d'organisation du concours prairies fleuries. Une fois que le concours est inscrit, les agriculteurs peuvent à leur tour s'inscrire dans les différents concours

locaux. Ils ont comme consigne de s'inscrire sur le territoire où ils résident et de respecter la charte et le règlement du concours.

Ensuite il y a la ou les journées de visites des parcelles qui sont regroupées pour maintenir l'équité entre les différents participants. Plusieurs experts parcourent les parcelles (agronomes, botanistes, chercheurs, techniciens, apiculteurs...) pour évaluer la parcelle et la noter. Ces journées sont en général très intéressantes car la visite des parcelles se fait en présence de l'agriculteur. Cela permet d'ouvrir la discussion entre l'agriculteur et les différents experts. Ce moment d'échange après l'étude de la parcelle est important car il permet de confronter les résultats de la notation et le mode d'exploitation de la parcelle avec le système global. Cela permet de mieux comprendre les choix de l'agriculteur. Suite à cette discussion, les experts lui font des préconisations pour parfaire son mode d'exploitation de la parcelle.

Pour finir l'ensemble des gagnants du concours au niveau local présentent leurs parcelles au concours national ou des experts vont désigner les parcelles gagnantes à partir des fiches de notations réalisées sur le terrain.

Les retours du concours prairies fleuries :

Les conséquences du concours sont plutôt locales notamment dans les parcs naturels. Car à travers ce concours les différents chargés de missions ont trouvé une porte d'entrée pour sensibiliser et accompagner les agriculteurs sur l'exploitation de ces prairies. Ils profitent de celui-ci pour mobiliser les agriculteurs sur des formations de l'exploitation des milieux prairiaux.

Suite à mes enquêtes j'ai pu remarquer que le parc naturel du Pilat organise une journée sur la thématique de l'optimisation de l'exploitation de ces prairies, celles-ci sont de plus en plus délaissées par les agriculteurs alors qu'elles ont un réel intérêt dans les systèmes d'exploitations. Le parc a également entendu parler que d'anciens participants aux concours se regroupent pour échanger sur leurs pratiques. Dans le parc naturel des volcans d'Auvergne chaque année une formation prairies fleuries est organisée à destination des anciens participants avec la présence d'un botaniste qui présente l'intérêt de la biodiversité des plantes rencontrées. Cette expertise est complétée généralement par une personne de la chambre d'agriculture qui va lui présenter l'intérêt fourrager des prairies, les rendements potentiels, la souplesse d'exploitation de la parcelle...

Pour conclure, ce nouvel outil pour sensibiliser les agriculteurs est très intéressant car ce sont eux qui s'inscrivent, ce qui montre une certaine motivation de ces derniers pour essayer d'améliorer les modes de gestion de leurs parcelles. Lors des visites leur présence permet de mieux comprendre l'utilisation de la parcelle à l'échelle de l'exploitation et cela permet aux experts de faire des préconisations en ayant une vision globale de l'exploitation.

Par contre ils n'ont pas de réel retour sur leur parcelle après la visite. La feuille de notation de la parcelle leur est envoyée avec l'ensemble des remarques qui ont pu être faites lors de la visite.

a) Le réseau Agriculture Durable de moyenne montagne (ADMM)

Présentation :

De nombreux outils ont été réalisés dans le cadre du réseau ADMM pour sensibiliser les agriculteurs à l'agriculture durable et à la gestion des prairies. Les portraits de fermes et les fiches techniques sont un exemple de communication réalisé par le réseau ADMM à l'échelle du Massif central. La diffusion de ces outils se fait très facilement car le réseau d'agriculteurs est déjà existant, cela permet de toucher un grand nombre d'agriculteurs.

Le réseau ADMM est un réseau de paysans et de structures qui accompagnent les agriculteurs dans leur démarche, dans leur projet d'agriculture durable économe et autonome. Ce réseau est basé sur neuf structures associées depuis 2009. Il permet de formaliser une collaboration qui se faisait de façon informelle avant la création du réseau.

Les structures composant le réseau sont :

- 6 CIVAM (Centre d'Initiative pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) : La fédération nationale des CIVAM, la fédération des CIVAM d'Auvergne, la fédération des CIVAM de Languedoc Roussillon, la fédération des CIVAM du Rhône Alpes, la fédération des CIVAM Limousin et le CIVAM empreinte,
- APABA (Association de Promotion de l'Agriculture Biologique en Aveyron)
- Can't ADEAR (association de promotion de l'agriculture paysanne dans le Cantal),
- Solagro.

L'agriculture durable :

Le réseau ADMM défend une agriculture durable. Cela veut dire qu'il défend une agriculture économiquement viable, saine et respectueuse de l'environnement. Les principaux objectifs sont :

- Une agriculture qui préserve les ressources naturelles, qui prend en compte la protection de l'environnement, de la biodiversité et des territoires.
- Une agriculture qui garantit un revenu minimum qui permet de vivre décemment. Cela passe par rémunérer le travail des paysans à leur juste valeur.
- Une agriculture qui favorise l'équité sociale en valorisant le travail avec une meilleure répartition des richesses
- Une agriculture à taille humaine.

Le dernier objectif est de pouvoir répondre à l'ensemble de ses objectifs en zone de moyenne montagne.

Le fonctionnement du réseau :

Ce réseau à un fonctionnement similaire aux CIVAM (Centre d'initiative pour valoriser l'agriculture et le milieu rural), d'ailleurs on peut voir qu'il est composé en majorité de ces structures. Les CIVAM ont été créé dans les années 1950 sous l'impulsion de professeurs, d'agriculteurs et de ruraux. Ces réseaux ont été créés sur le principe de l'éducation populaire, le but premier étant de permettre aux familles de vivre correctement, notamment en leur donnant l'accès à des formations. Suite aux multiples crises agricoles, les CIVAM se sont orientés dans une agriculture plus sociale et environnementale. Aujourd'hui on retrouve ces valeurs dans le réseau ADMM. Tout d'abord une volonté de ce réseau et du réseau CIVAM est de travailler directement avec les agriculteurs. L'association est mise en entière disposition des agriculteurs, l'objectif étant que les agriculteurs utilisent le réseau afin de réfléchir sur de nouvelles techniques qu'ils expérimentent eux-mêmes à grande échelle sur leur exploitation et enfin de faire partager leur retour par rapport aux divers expérience qu'ils ont pu réaliser. Le rôle du réseau est donc à ce moment-là de les accompagner dans leur démarche et de répondre à leurs questions.

Les atouts du réseau ADMM sont d'avoir la chance de pouvoir s'appuyer sur un grand nombre d'agriculteurs et donc de pouvoir mener des projets ambitieux. De plus la structure les accompagne pour qu'ils puissent mener à bien leurs projets. Cet accompagnement se fait sous plusieurs formes, notamment en proposant une grande offre de formations diverses et variées sur de multiple sujets touchant de près ou de loin à l'agriculture, au fonctionnement des exploitations, à la vie sur la ferme... Un des avantages de ce réseau est qu'il travaille à l'échelle du Massif central, ce qui permet d'avoir un grand rayon d'action et de comparer les différentes initiatives réalisées sur des territoires différents. Cela peut donner aussi naissance à des projets interterritoriaux plus ambitieux tels que les portraits de fermes ou les fiches thématiques qui sont des projets réalisés à l'échelle du réseau ADMM.

Quelques exemples actions :

Le réseau ADMM a réalisé à ce jour 3 programmes à l'échelle du Massif central :

70 portraits de fermes ont été réalisés à l'échelle du réseau. Le but de ces portraits de ferme basé sur un diagnostic global d'exploitation (IDEA) et sur un diagnostic énergétique (planète) était de créer des références sur des exploitations engagées en agriculture durable dans l'ensemble des productions présentes sur le territoire. De plus un des objectifs est que les agriculteurs puissent comparer leur situation avec la situation de personnes qui ont été enquêtées.

Suite à cela une création de fiches thématiques sur de nombreux sujets a été demandée par les agriculteurs. Une petite vingtaine de fiches ont été réalisées sur des sujets différents. Par exemple sur le thème de la gestion de la ressource fourragère on retrouve des fiches du type :

- Conduire son troupeau en plein air intégrale ;
- Valoriser les milieux atypiques ;
- Mieux gérer son herbe.

Le troisième projet est la création d'un guide d'identification des plantes indicatrices et de diagnostic de prairies. Le but est que les agriculteurs grâce l'identification de plantes puissent faire un bilan de de leurs pratiques fourragères sur leurs parcelles. Les personnes en charge de la confection du guide ont choisi de mettre en avant des plantes qui sont à la fois facile à reconnaître et qui mettent en avant les perturbations qu'ont pu subir les parcelles. Pour finir le guide donnera également quelques pistes de préconisation qui pourront être suivies suite à l'analyse du diagnostic des parcelles.

Pour conclure, l'atout majeur de ce réseau est de pouvoir s'appuyer sur un réseau composé de nombreux agriculteurs impliqués dans la démarche de l'association. Ce sont des associations créées par les agriculteurs pour les agriculteurs.

b) La typologie AOP : pourquoi pas l'outil de mutualisation des connaissances à l'échelle du Massif central.

La typologie AOP se démarque des deux communications précédentes, car elle est basée principalement sur des documents papiers et non sur des échanges comme il peut y avoir lors du concours prairies fleuries ou avec le réseau ADMM. C'est un document qui est très peu diffusé jusqu'à maintenant.

La typologie multifonctionnelle des prairies:

La typologie a été réalisée dans le cadre du programme Casdar Prairies AOP : « Mieux connaître, utiliser et valoriser les prairies du Massif Central dans les cadres des productions fromagères AOP ». Ce projet a été coordonné par le pôle AOP fromager Massif central qui est composé de 6 AOP (AOP Cantal, AOP Saint Nectaire, AOP Laguiole, AOP Salers, AOP Fourme d'Ambert, AOP Bleu d'Auvergne). Il reste néanmoins un travail de co-construction entre la recherche, le développement et l'enseignement. L'objectif est d'améliorer l'utilisation et la valorisation des prairies du Massif central au sein des filières fromagères d'AOP, notamment depuis les nouveaux cahiers des charges qui ont remis l'herbe au centre du système d'exploitation.

La typologie a été réalisée à partir de mesures récoltées sur 15 exploitations en bovins lait à raison de 5 parcelles par exploitation. L'outil prend en compte essentiellement les prairies permanentes ainsi que quelques prairies semées. Cette typologie a été réalisée avec une double approche agronomique et botanique

Les différents outils :

La typologie AOP est composée de plusieurs outils :

L'outil 2 est un guide permettant de faire un diagnostic des pratiques fourragères et l'outil 3 permet de faire un diagnostic multifonctionnel du système fourrager.

L'outil 1 se décline en 2 documents différents :

- La typologie de niveau 2 qui recense 60 types de prairies organisées dans une clef générale. Ces types sont décrits à partir de relevé botanique et de la bibliographie.
- La typologie de niveau 1 qui regroupe les 23 types les plus couramment rencontrés dans les exploitations agricoles de la zone AOP étudiée. Ces 23 types ont fait l'objet de mesures spécifiques dans le réseau d'exploitations.

La détermination des types se déroule en 2 étapes : Le choix de la bonne la clef de détermination à utiliser entre celle des prairies permanentes et celles des prairies temporaires. Il faut ensuite caractériser la prairie, pour cela un guide situé au début du document (Caractériser la prairie pour utiliser les clefs de détermination) permettra d'aider la personne dans la recherche du bon type de prairie. Construit en croisant des données écologiques et agronomiques, cette typologie représente une base de données pour raisonner l'utilisation des prairies.

La construction de la présentation des types de prairies :

La description des types de prairies se présente sous la forme de plusieurs catégories :

- La composition de la végétation, dans laquelle on retrouve les espèces dominantes de la prairie, l'évolution printanière en fonction des degrés jour...;
- La valeur agricole et environnementale composée notamment du potentiel de production de la prairie, de la qualité nutritive ;
- Des services rendus par la prairie que ce soit au niveau agricole, environnemental ou fromager ;
- Le dynamisme de végétation ;
- Une synthèse qui regroupe les atouts et faiblesse de chaque type.

Les atouts :

La typologie multifonctionnelle des prairies est aujourd'hui un des seuls outils de gestion des prairies qui prend en compte l'ensemble des prairies permanentes, qu'elles soient productives ou pas.

C'est un outil très facile à utiliser, la prise en mains se fait rapidement. Il n'y a pas forcément besoin d'avoir une personne pour former les agriculteurs à son utilisation. Il a été réalisé de façon à ce qu'on l'utilise de manière instinctive. La description des types par catégorie, l'utilisation de graphique, de code graphique (exemple : la souplesse d'exploitation) et le choix de donner une couleur à chaque catégorie permet une très bonne lisibilité du document. On se repère facilement. La partie synthèse à la fin de la description est très judicieuse car cela permet « en jetant un coup d'œil » de se faire une idée sur le type de prairie et ses caractéristiques.

De plus le contenu est complet et précis pour un document de terrain. L'essentiel de ce qu'il faut savoir sur une prairie est sur 3 pages.

Même si toutes les prairies ne sont pas typées et que certains types ne sont pas complets, cela reste un outil d'aide à la gestion des prairies très bien réalisé. Aujourd'hui on ne sait pas encore si cette communication est bien acceptée par les agriculteurs. En revanche les conseillers agricoles ont du mal à s'approprier cet outil, notamment la méthode de diagnostic. Pour cela une sensibilisation de ces derniers semble être une démarche obligatoire si l'on veut que ce document soit utilisé par l'ensemble des professionnels agricoles.

Le diagnostic utilisé dans la typologie AOP permet de mettre en relief les intérêts agronomiques, environnementales et le lien entre la qualité des prairies permanentes et la qualité des produits. A l'origine un des objectifs de cet outil était de montrer au consommateur ce lien entre qualité du fourrage et la qualité des fromages AOP.

Pour conclure, actuellement cet outil est en train d'être mutualisé à l'échelle du Massif central avec la participation notamment du pôle herbe Massif central. Quand l'ensemble des types sera complété, la typologie AOP pourra être un document référence sur la gestion des prairies.

1.3 Conclusion

Ces trois outils cumulent un grand nombre de méthodes, de contenu, qui peuvent permettre de réussir une communication sur la gestion des prairies permanentes. Pour sensibiliser les agriculteurs à la préservation de l'environnement, il est préférable d'avoir une double entrée agronomique et environnementale en leur montrant les bienfaits de leurs pratiques sur la biodiversité.

Il semble que pour pouvoir réussir une communication la consultation et l'intégration des agriculteurs dès le début du projet semble importante, car cela leur permet de mieux comprendre les enjeux auxquels ils sont confrontés. Cette démarche est utilisée par le réseau ADMM et on peut voir que c'est une démarche que les agriculteurs apprécient.

L'échelle des projets est très importante on a pu voir que pour le concours prairies fleuries il y a plusieurs échelles, mais celle qui semble la plus importantes est le concours local car cela permet à l'agriculteur d'échanger directement avec des spécialistes sur ses pratiques.

Dans l'ensemble de ses démarches on peut voir qu'il n'y a pas de modèle défini, l'agriculteur a le choix de décider, on ne lui conseille plus de suivre de méthode mais de construire sa propre méthode. L'objectif étant que l'agriculteur trouve ses propres solutions avec l'aide soit de documents techniques outils soit des conseillers.

1.4 Piste de préconisation

Au vu de l'ensemble des recherches et analyses on peut maintenant donner quelques pistes de travail intéressantes pour pouvoir améliorer la communication faite sur le thème des prairies permanentes.

Ce qui semble le plus important est d'impliquer dès le début de la démarche les agriculteurs dans leur projet, car cela permettra de faciliter l'appropriation du document ou de la communication par les agriculteurs. De plus cela permettra de mieux prendre en compte les enjeux que peuvent retrouver les agriculteurs sur leur ferme et par conséquent cela limite la réalisation de communications qui ne les intéresseront pas.

En termes de type de document la fiche technique semble être le format à privilégier par rapport au guide technique car c'est un document qui est rapide à lire sur un sujet précis et qui peut être emmené sur le terrain. Cela implique de travailler également sur la durabilité du document, par exemple il faudra peut-être plastifier les documents au lieu de distribuer des feuilles souples et qui se dégradent facilement.

Par contre sur l'ensemble de mes recherches je n'ai pas trouvé de documents destinés au public institutionnel alors que ce sont eux qui prennent généralement les décisions. Il serait donc intéressant de travailler à la sensibilisation de ce public.

Une question reste en suspens : tous ces outils de communications aussi bon soit-il peuvent-ils remplacer la communication directe ? Les agriculteurs ont besoin de se rencontrer pour pouvoir échanger sur leur pratique, la gestion des prairies. Ces rencontres, ces formations sont généralement très enrichissantes.

L'ensemble des documents réalisés lors de ces zooms sont issues de réelle stratégie de communication faite par les structures. Le concours prairies fleuries est basé sur l'échange entre les agriculteurs et les experts. Le réseau ADMM se base sur les agriculteurs adhérents à son réseau, cela permet de simplifier la diffusion et de garantir un minimum l'utilisation des documents réalisés. Pour finir, la typologie AOP a décidé de produire un document complet en se basant sur le réseau des AOP du Massif central.

II) Les Formations agricoles

Comme on a pu voir dans le contexte le ministère de l'agriculture souhaite promouvoir et développer l'agro-écologie. Pour pouvoir répondre à cet objectif ambitieux il demande à l'enseignement public agricole de participer à ce projet en formant les futurs agriculteurs, conseillers... à l'agro-écologie. Pour répondre à cette demande l'agro-écologie sera intégrée dans les programmes des référentiels des formations agricoles initiales et continues. Les ateliers techniques et les fermes des exploitations seront utilisés comme support de formation. Cela sera pris en compte dès 2014/2015.

La prise en compte de la performance écologique, économique et sociale n'est pas évidente dans la politique agricole actuelle. Cela se répercute directement sur les formations et sur la capacité du système pédagogique agricole public à faire apprendre cette nouvelle vision de l'agriculture. Même si on trouve déjà des choses sur la prise en compte de l'écologie et du social actuellement dans les référentiels, ce n'est rien par rapport à la complexité et l'équilibre que veut mettre en avant le ministère avec ce nouveau programme. Des questions se posent alors sur la formation de ces nouveaux contenus disciplinaires, mais surtout sur son mode d'acquisition et de certification.

Pour pouvoir remédier à ces nouveaux problèmes, un débat sur six grands axes fédérateurs a été proposé. Suite au débat il est ressorti que l'enseignement agricole avait déjà intégré dans ses référentiels les savoirs et les méthodes concernant l'agro-écologie, le développement durable et la diversité des systèmes de productions. Les éléments à renforcer seraient le raisonnement agronomique en termes d'interactions et de gestion d'agroécosystèmes à différentes échelles territoriales. Le deuxième point à renforcer serait la capacité à innover, à aborder le changement de manière positive, à s'adapter et renouveler ses acquis, à gérer l'incertitude.

Les exploitations des lycées deviendraient un outil expérimental pour que les futurs agriculteurs apprennent à construire leur propre modèle de système d'exploitation. Les professeurs les accompagneraient dans cette démarche comme des conseillers. Cela veut dire que les professeurs ne « prêchent » plus une seule parole mais ils co-construisent avec les élèves leur modèle. Pour conclure, tout le dispositif éducatif va devoir évoluer pour arriver à l'objectif d'apprendre à produire autrement.

2.1 Les formations initiales

Dans les formations initiales en agriculture on voit de plus en plus apparaître des outils pour sensibiliser les élèves à la préservation de la biodiversité, de l'environnement et du rôle qu'ils peuvent apporter pour le milieu naturel ou pour une exploitation.

a) Biodivea

L'opération biodivea est lancée en 2010 par le ministère de l'agriculture en partenariat avec le ministère de l'écologie afin de mobiliser l'enseignement agricole sur la préservation de la biodiversité. Les établissements des lycées agricoles ont un terrain d'études très intéressant en la présence des fermes qui sont généralement présentes sur les sites d'enseignement. Cela permet aux futurs gestionnaires du territoire dont les agriculteurs d'avoir un lieu d'expérimentation. Les établissements ont donc la possibilité de réaliser des projets d'expérimentation et de démonstration du lien entre l'agriculture et la biodiversité en impliquant les élèves lors de ces projets ainsi que leurs partenaires.

Le réseau biodivea a pour objectif de mobiliser l'enseignement agricole pour mieux concilier agriculture et biodiversité, mais également de découvrir avec les élèves la diversité du vivant sous toutes ses formes, la diversité des interactions entre ces formes, la diversité des écosystèmes, la diversité génétique...

Des projets techniques et pédagogiques à l'échelle d'un territoire :

Le réseau biodivea est composé de 18 établissements sur toute la France engagés dans l'expérimentation et la démonstration du lien entre la biodiversité et l'agriculture. Pour cela les établissements mobilisent l'ensemble des professeurs des différentes filières (agriculture, aménagement, environnement, forêt...) et impliquent des partenaires locaux dans cette démarche comme des associations de protection de l'environnement, techniciens de chambre d'agriculture.

Les projets réalisés par les lycées ont deux volets :

- Un volet local, avec la prise en compte d'enjeux à l'échelle du territoire
- Un volet global, en participant à l'observatoire agricole de la biodiversité.

Le thème transversal de la relation entre l'agriculture et la biodiversité permet d'impliquer l'ensemble des filières des établissements et de développer des partenariats sur le territoire. Le réseau à travers les différents établissements expérimente des outils d'observation de la biodiversité agricole. L'objectif final est de mutualiser les expériences et les données.

Les établissements engagés sont accompagnés par le Système National d'Appui à l'Enseignement agricole : le réseau thématique national « Biodiversité » de la DGER et 3 établissements nationaux d'appui (Agrocampus Ouest - Beg Meil, CEZ - Bergerie Nationale et Supagro Montpellier - Florac).

L'observatoire agricole de la biodiversité :

Dans le cadre de ce réseau biodivea, les établissements agricoles se sont engagés à participer à l'observatoire agricole de la biodiversité. Cet observatoire se réalise en partenariat avec le Muséum d'histoire naturelle. Il s'inscrit dans l'engagement pris par le ministère de l'agriculture en faveur de la stratégie nationale pour la biodiversité.

Ce suivi se déroule sur la forme de 4 protocoles d'observation :

- Papillons
- Abeilles solitaires
- invertébrés terrestres
- vers de terre.

Ces suivis sont les mêmes pour tous les établissements et ils prennent en compte l'utilisation de la parcelle sur laquelle sont faites les observations. Ces observations alimentent une base de données nationale pour le développement d'outil de suivi de l'état de la biodiversité en lien avec l'agriculture. Les résultats ont également pour but de sensibiliser l'ensemble des acteurs agricoles.

D'une manière générale, cette démarche nationale participe aux objectifs transversaux de l'opération Biodivea qui sont de :

- mieux prendre en compte la biodiversité dans les pratiques agricoles
- expérimenter, tester des méthodes, des outils, des indicateurs pour évaluer et comprendre la biodiversité
- impliquer l'ensemble de la communauté éducative et décroiser les disciplines et filières sur ce thème transversal
- développer des partenariats avec la recherche, la profession agricole et les acteurs environnementaux du territoire
- mutualiser les expériences et les résultats pour les diffuser auprès des autres établissements et les valoriser vers les territoires.

Pour conclure ce projet s'inscrit totalement dans celui du ministère notamment avec l'observatoire de la biodiversité qui a été inclus par la suite dans le projet Biodivea.

b) Les chantiers écoles

En réalisant des chantiers écoles les lycées utilisent une autre démarche que celle de biodivea, car ils vont travailler sur un espace en dehors de l'école avec une autre méthode de gestion que celle qu'il

peut y avoir dans les lycées. Les deux démarches (biodivea et chantiers écoles) peuvent-être complémentaires, car cela permet aux étudiants de comparer des modes de gestions différentes.

Présentation :

Les semaines de chantier école sont des semaines organisées en partenariat entre un lycée et une structure extérieure. Aujourd'hui les formations concernées par l'obligation de réaliser au minimum une semaine de chantier école sont les formations d'aménagement paysagé et de gestion de l'espace naturel. C'est pour cela que l'on retrouve très peu les formations agricoles sur les chantiers écoles. Pourtant certain chantier concerne la réhabilitation de milieu en espaces agricoles. Cela permettrait également de sensibiliser ces élèves à la protection de l'environnement et de la biodiversité. Les chantiers école ont été développés principalement afin que les élèves puissent acquérir la pratique du maniement des différents engins qu'ils sont sensés savoir utiliser en arrivant sur le marché du travail. Cela concerne généralement les classes de BEP, CAP jusqu'au bac pro. Au-dessus de ce niveau dans les référentiels on ne demande plus la même chose aux élèves. On peut voir que les objectifs changent selon le niveau d'études. Le changement s'explique par le fait qu'une personne de niveau supérieur au bac doit être capable d'encadrer une équipe, ce que l'on ne demande pas dans les niveaux inférieurs.

Pourquoi organiser un chantier :

Les chantiers sont comme on a pu le voir ci-dessus organisé en partenariat entre un lycée et une structure. Chacun d'eux ont des attentes vis-à-vis de l'autre. On distingue donc des objectifs différents :

Objectif des Lycées :

Les objectifs des lycées sont pédagogiques. La semaine de chantier école permet à leurs élèves de faire de la pratique, d'apprendre des savoirs et savoir-faire que l'on peut acquérir sur le terrain. Un deuxième objectif est de sensibiliser les élèves à la préservation de l'environnement, du paysage... Cela leur permet d'appliquer les connaissances et les savoirs qu'ils ont vus préalablement en classe.

Objectif de la structure :

Aujourd'hui les structures qui créent ce type de partenariat sont exclusivement des structures de protection de la nature. Ils font appel à des lycées car la main d'œuvre ne leur coûte pas cher. Généralement la structure paye aux lycées une partie du déplacement et de la nourriture, mais cela leur revient moins cher que de faire appel à une équipe de professionnels. Comme pour les lycées les structures ont un objectif de sensibilisation des élèves à la préservation de l'environnement, de la biodiversité...

Quelques chiffres :

Une semaine de chantier écoles sur un site naturel organisée en partenariat avec le CEN Auvergne et un lycée agricole a coûté environ 10 000 euros. Cette somme correspond à 10 jours de travail de bureau de la gestionnaire du site à raison de 495 euros la journée pour prendre contact avec le lycée, rencontrer les professeurs et organiser la semaine de chantier. En plus de cela s'ajoute 6 jours d'encadrement du chantier par un technicien du CEN à raison de 390 euros la journée et pour finir s'ajoute le matériel à acheter pour pouvoir réaliser le chantier. Par contre les engins thermiques et les différents outils nécessaires à la réalisation des travaux sont amenés par les lycées.

Sachant qu'une journée sur le terrain de l'équipe technique coûte environ 1200 euros. Pour une semaine cela coûte déjà 6000 euros alors qu'une classe intervient « bénévolement » (repas et transport prit généralement en charge par la structure qui organise le chantier). C'est donc intéressant pour ces structures de développer les partenariats avec les lycées.

Les difficultés à l'organisation et à l'encadrement pour les structures?

Les difficultés sont multiples et cela est un frein à la création de partenariat pour les structures extérieures. Par exemple l'organisateur doit être capable d'évaluer à l'avance les capacités des élèves qui peuvent être variable selon les niveaux mais également entre les classes de même niveau. Pour pouvoir palier à ce problème, l'organisateur prépare le chantier directement en relation avec les professeurs et cela permet à ces derniers de voir si cela remplit les objectifs pédagogiques qu'ils avaient prévu.

Ensuite on retrouve toutes les contraintes logistiques, c'est-à-dire comment on organise la venue des élèves sur le site, avoir une solution de repli en cas d'intempéries et prévoir une activité pour utiliser ce temps... Il faut également réussir à optimiser le temps de travail des élèves car ils ont un taux horaire à ne pas dépasser par semaine.

Aujourd'hui la grande majorité des lycées agricoles du Massif central où il y a des formations d'aménagement, de gestion de l'espace naturel font des chantiers écoles. Lors des recherches on a pu répertorier une dizaine de lycée sur le Massif central qui réalisé la formation Gestion des milieux naturels et de la faune sauvage. Par manque de temps nous n'avons pas réussi à déterminer le nombre exact de partenariat, mais on peut supposer que chacun de ces lycées entretiennent plusieurs partenariats comme le font les différentes structures engagés dans les chantiers écoles. Par exemple le CEN Auvergne travaille avec le lycée de Saint-Flour, le lycée de Rochefort montagne, le lycée de Saint Genest de Malifaux, le Lycée de Brioude et Marmillat Clermont Ferrand.

2.2 Les formations continues

Suite aux recherches effectuées sur les formations continues, on a pu voir qu'aujourd'hui, pratiquement toutes les structures agro-environnementales proposent au moins une formation par an sur les prairies permanentes. On peut mettre en évidence le fait qu'il y a des formations qui s'adressent directement aux agriculteurs alors que d'autres sont considérées comme des formations de formateurs. C'est-à-dire que les stagiaires présents à ces formations sont des personnes ont comme travail d'aider et de conseiller les agriculteurs ou les élèves. On retrouve dans ces formations des professeurs, des techniciens de chambre d'agriculture, des animateurs CIVAM ... Au cours du stage on a pu suivre certaines de ces formations, notamment la formation prairies fleuries du PNR des volcans d'Auvergne et une formation sur l'agro-écologie organisée par SupAgroFlorac.

a) Formation prairies fleuries des PNR du volcan d'Auvergne

Cette formation prairies fleuries est organisée avec les anciens participants du concours prairies fleuries sur une demi-journée. L'objectif indirect du PNR des volcans d'Auvergne est de créer grâce à ces formations annuelles un réseau d'agriculteurs à l'échelle du parc et d'ensuite utiliser ce réseau pour développer des projets à l'initiative des agriculteurs.

Les objectifs :

- Aider les agriculteurs à optimiser leur ressource fourragère,
- Sensibiliser les agriculteurs sur des espèces indicatrices,
- Faire rencontrer les agriculteurs pour qu'ils puissent échanger sur leurs pratiques.

La formation se déroule avec l'intervention simultanée d'un expert botanique qui présente les plantes, la manière de les reconnaître facilement et décrit les atouts et intérêts de chaque plante. Un autre expert agronome présente l'intérêt de cette plante dans la ration, sa valeur fourragère, si c'est une plante marqueuse d'une perturbation. Suite à la présentation d'une dizaine d'espèces dans la parcelle, les deux experts réalisent un diagnostic des pratiques fourragères et donnent ensuite des préconisations pour essayer d'améliorer la gestion de la parcelle. Ces préconisations peuvent-êtres très différentes selon les parcelles et l'utilisation.

L'intérêt de cette formation est de former les agriculteurs sur les plantes indicatrices et sur la signification de la présence de ces espèces dans une parcelle, cela permet aux agriculteurs d'échanger sur leurs pratiques et de discuter de celles-ci avec les intervenants. Suite à ces formations les chargés de missions du PNR des volcans d'Auvergne ont pu remarquer qu'un groupe d'agriculteurs était en constitution. Le but de ce groupe d'agriculteur est de discuter sur les pratiques

de chacun et de comparer comment ils font face à leurs problèmes de gestion de la ressource fourragère et plus globalement sur les problèmes qu'ils peuvent rencontrer au quotidien sur leurs exploitations. Il serait même intéressant que les parcs puissent assister à ces réunions et essayer de leur apporter des solutions. Cela permettrait aux parcs de construire un réseau d'agriculteurs partenaires et de continuer à les sensibiliser à l'intérêt de mieux gérer leurs prairies.

Pour conclure, d'autres formations prairies fleuries sont réalisées suite aux concours sur d'autres territoires, notamment dans le PNR du Pilat où la formation se déroule sur une ou deux journées selon les années avec un intervenant extérieur.

b) Formation agro-écologie des prairies SupAgroFlorac

Cette formation se déroulait sur 3 jours. Dans un premier temps les stagiaires étaient en salle pour faire de la théorie qu'ils ont dans second temps appliqués sur le terrain. Pour finir ils sont revenus en salle pour discuter et analyser les différentes gestions fourragères des exploitations visitées. La particularité de cette formation est qu'elle était destinée à des professeurs, des conseillers agricoles, des gestionnaires d'espaces naturels et non pas directement aux agriculteurs. A travers cette formation on voit qu'il est nécessaire de former les personnes qui sont à même d'aider et de conseiller les agriculteurs dans leur profession. Comme on a pu le voir pour la typologie AOP, il est nécessaire de former ces personnes aux nouvelles méthodes de conseil basées sur des analyses d'exploitations en prenant en compte le triptyque agriculture, environnement et social.

Les objectifs de cette formation étaient de :

- Donner les moyens aux stagiaires d'aborder les questions de surfaces herbagères semi-naturelle,
- Acquérir des bases techniques et théoriques pour caractériser les surfaces pastorales et concevoir une conduite des troupeaux productives et écologiques.

Les intérêts d'une telle formation sont :

- La durée de la formation (3 jours) est un bon compromis entre les formations longues de une à deux semaines et les formations courtes sur ½ journées ou une journée. Il y a un bon équilibre entre le contenu abordé et le temps de formation.
- L'organisation de ce stage donne la possibilité aux participants de dormir sur place. Cette organisation a permis d'avoir des temps informels intéressants qui ont permis aux participants d'échanger.
- Une fois de plus on a pu constater que les conseillers agricoles avaient du mal à s'approprier ces nouvelles méthodes de conseil. Pourtant dans le programme « produisons autrement » ou encore

« enseigner à produire autrement » ces modes de conseils et d'apprentissages sont au centre du projet.

On a eu le même constat à l'échelle du Massif central en participant à des réunions organisées par la DATAR sur comment « enseigner à produire autrement ». Le bilan de ces réunions est que l'enseignement agricole aux connaissances des contenus à enseigner, mais a du mal à s'approprier la nouvelle méthode d'enseignement.

2.3 Conclusion

Pour cette partie sur les formations les objectifs fixés était ambitieux. Une identification des différents partenariats développés par les PNR avec des lycées devait être faite, mais cela n'a pu être fait car pour pouvoir réaliser cet inventaire on devait faire des enquêtes et malheureusement il n'y a que trois parcs qui ont répondu à cette enquête. Un manque de donnée sur les lycées a également empêché la réalisation de cet objectif. Le deuxième objectif était de réfléchir sur la prise en compte de la multifonctionnalité des prairies dans les formations agricoles. On a pu voir que cela a commencé à faire son apparition, notamment dans les nouveaux référentiels. Pour finir, le troisième objectif était d'inventorier les organismes qui sont susceptibles de faire des formations sur la gestion et la préservation des prairies permanentes. Suite à recherches réalisées, l'ensemble de structures engagées dans l'agro-écologie (CIVAM, SCOPELA, réseau ADMM...) propose des formations.

2.4 Piste de travail

Suite aux recherches et aux analyses quelques pistes de travail sont émises pour améliorer la formation sur le thème des prairies permanentes :

- La création de documents de communication est intéressante car cela permet d'avoir un support que l'on peut garder, mais la formation sur le terrain et le dialogue entre les agriculteurs et les conseillers semblent être le mieux adaptés pour pouvoir sensibiliser les agriculteurs. Pour pouvoir sensibiliser les agriculteurs à l'environnement il faut que la communication soit faite avec une double entrée agronomique et environnementale car si on ne fait qu'un document sur les intérêts environnementaux cela n'intéressera pas les agriculteurs. Par contre, ils prêteront attention à un document sur l'intérêt de leurs pratiques pour la protection de l'environnement qui permettra une meilleure gestion de leurs pratiques fourragères.
- Continuer à compléter la typologie AOP et essayer de la mutualiser à l'échelle du Massif central comme est en train de faire le pôle herbe Massif central.

- Travailler sur la réalisation de formation de terrain plus que sur la réalisation de document. Aujourd'hui des documents ont été produits mais ils ne sont pas utilisés. Recréer des documents, des outils ne semblent pas être très pertinent sachant qu'ils sont rarement présentés aux agriculteurs. Il serait préférable de réaliser des formations de terrains en utilisant comme support des documents existants.
- Sensibiliser les conseillers agricoles à l'utilisation de nouvelles méthodes de conseil basées sur des analyses globales d'exploitation en ayant toujours une entrée agronomique, environnementale et socioéconomique.
- Lors des recherches, on a remarqué qu'il n'y avait pas de documents ou de formations à destination du public décisionnel. Il serait donc intéressant de travailler à la sensibilisation de ce public qui est très important pour le subventionnement des projets.
- Pour finir, l'utilisation de nouveau format de communication pourrait être intéressante à l'avenir comme l'utilisation de vidéo ou encore le développement d'applications smart phone qui sont déjà utiliser par certains céréaliers

Conclusion :

L'étude a montré que pour préserver et restaurer la biodiversité des prairies permanentes, il était nécessaire d'adopter une approche globale prenant en compte les enjeux aussi bien environnementaux, économiques et sociaux. Selon le contexte, des enjeux liés à la communication et à la formation agro-écologique semblent au centre de la nouvelle politique agricole nationale. Le projet milieux ouverts herbacés coordonné par l'IPAMAC et l'ensemble des initiatives mises en avant dans ce rapport, s'inscrivent dans cette nouvelle politique. Toutefois certaines structures n'ont pas attendu pour utiliser de nouvelles méthodes de conseil et d'apprentissage.

L'état des lieux des communications réalisé sur le thème de la préservation et la gestion des prairies permanentes a permis d'identifier les documents techniques, comme étant les documents les mieux appropriés pour accompagner les agriculteurs dans leurs réflexions sur leurs systèmes fourragers. L'animation de ces outils et l'intégration des agriculteurs dans la démarche de conception des communications seraient nécessaire, car les agriculteurs ont quelquefois des difficultés pour se les approprier.

Suite à une constatation de l'érosion de la biodiversité des prairies permanentes productives à l'échelle du Massif central, certains organismes ont commencé à communiquer sur la prise en compte de ces prairies. Par exemple, La typologie AOP prend en compte ces prairies permanentes productives dans l'ensemble de son panel. Le pôle herbe Massif central travaille pour compléter et mutualiser cette typologie à l'échelle du Massif central. Cela permettra d'avoir un document de référence sur la gestion et la préservation des prairies sur ce territoire.

Ce stage m'a permis de comprendre les différents enjeux d'un territoire de moyenne montagne et les actions menées par les différents organismes de recherche et de développement. Face à cette diversité d'acteurs, j'ai pu percevoir les difficultés liées à la réalisation et à la mutualisation d'outil de communication. Aussi, j'espère contribuer, par ce travail et dans la suite de mon parcours professionnel, à favoriser la coopération entre structures pour un développement territorial durable mettant en synergie l'agriculture, l'environnement et les liens sociaux.

Annexes

Enquête sur les actions, outils et modes de communication, sensibilisation ou formation développés, en lien avec la préservation des prairies

Présentation :

Nom de la structure :

Nom du chargé de mission :

Mail :

Date de l'entretien :

Bilan des stratégies, actions et outils de communication (sensibilisation et formation) développés à destination des agriculteurs sur le maintien, la gestion ou la restauration des prairies permanentes et surfaces pastorales:

- Quelles actions (événements, formations, etc.), outils, supports avez-vous déjà développés pour communiquer, sensibiliser, former les agriculteurs en lien avec la préservation et la gestion des prairies permanentes et surfaces pastorales ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Dans quel cadre (programme) avez-vous développé ces actions/outils ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Quels modes de diffusion avez-vous utilisé ? (courriers, stand du parc dans un salon, distribution aux partenaires, médias...)

.....

.....

.....

.....

- Quels sont les points forts et les points faibles des actions mises en œuvre, des outils développés et des modes de diffusion testés ? Qu'est ce qui fait qu'une action ou un outil de communication est réussi ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Avez-vous connaissance d'actions (événements, formations, etc.), outils, supports développés par ailleurs (par d'autres structures : chambre d'agri, CIVAM, GAB, etc.) pour communiquer, sensibiliser, former les agriculteurs en lien avec la préservation et la gestion des prairies permanentes et surfaces pastorales ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Pensez-vous qu'il faille améliorer la communication sur le maintien, la gestion et la restauration des prairies/milieux ouverts ? Avez-vous des attentes, des besoins, de nouveaux projets? Quels types de communication et d'outils et modes de diffusion serait à privilégier selon vous sur cette thématique auprès des agriculteurs?

.....

.....

.....

.....

Bilan Partenariat avec des formations agricoles :

- Avez-vous des partenaires tels que des lycées avec lesquels vous travaillez ? Si oui quel type de formation, quel partenariat (types d'actions et type de convention) ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

- Intervenez-vous dans des formations agricoles ?

.....

.....

.....

.....

- Intervenez-vous dans des journées de formations de formateurs ?

.....

.....

.....

.....

- Proposez-vous des « chantiers écoles » ?

.....

.....

.....

.....

Remarque sur l'enquête :

.....

.....

.....

.....

Annexe 2 : Fiche expérience

Fiche expérience CEN chantier école et autre

I) Chantier école

Comment ils organisent la semaine ? Quel est le temps passé à l'organisation ? Comment la semaine se déroule ? Pourquoi ? Est-ce qu'il y a un ordre ?

Les difficultés à l'organisation et à l'encadrement?

Le budget et financement d'une semaine chantier école ? (subventions, fonds, cofinancement) ?

Quels conventions/ quels types de contrat est réalisés avec les lycées ?

Dans quel cadre, programme ont lieu ces chantiers ?

Qui fournit le matériel pour pouvoir réaliser le chantier ?

Les objectifs des CEN ? Et des lycées ? Est-ce qu'il y a un suivie du chantier avec les élèves, le lycée ?

Pour vous qu'est-ce qui est le plus important dans un chantier ? La main d'œuvre, la sensibilisation des jeunes... ?

II) Autres actions de communications/ formations sur les prairies, pastoralisme

Autre partenariat ?

Autre communication ?

Personnes ressources ?

Annexe 3 : échantillon du tableau de l'état des lieux des communications faites sur les prairies permanentes

TITRE	SUJETS ABORDES	REMARQUES	STRUCTURES	ANNEE	TYPE DE DOCUMENT	AUTEUR	public cible	lu ou pas	lien hypertexte
Organiser l'utilisation d'une parcelle pour nourrir les animaux et piloter l'évolution de sa végétation	Effet du pâturage sur des ressources naturelles/maitrise de l'évolution de la végétation/	témoignage dedans	SCOPELA, CEN LR, CIVAM	2011	fiche technique	SCOPELA & CEN LR	agriculteur	lu	classification par type de doc\fiche technique\SCOPELA\Fiche Organiser l'utilisation d'une parcelle pour nourrir les animaux et piloter l'évolution de sa végétation.pdf
Reconsidérer ce qui fait la valeur d'une ressource pâturée	Elargir le champs des ressources pastorales/ valeur de la végétation comme ressource alimentaire/report sur pied/prélèvement au pâturage	témoignage dedans	SCOPELA, CEN LR, CIVAM	2011	fiche technique	SCOPELA & CEN LR	agriculteur	lu	classification par type de doc\fiche technique\SCOPELA\SCOPELA_2011_Reconsidérer ce qui fait la valeur d'une ressource paturee.pdf
Agriculture et environnement en Languedoc-Roussillon, Fiches techniques	livre présentant 72 plantes indicatrices des prairies fleuries du Pilat/ces fiches sont constitués d'un descriptif de la plante, de son habitat écologique, de la propriété du sol et des caractéristiques agricoles		CEN LR	2004	plaquette	CEN LR		j'ai pas	
Faire pâturer des sites naturels	Préférence des races rustiques pour pâturer des sites embroussaillés Importance de l'éducation des bêtes et facilités pour les troupeaux allaitants Parc = lieu de vie et pas uniquement alimentation, ce qui permet de l'agencer et d'orienter les bêtes Diversité végétale stimule l'appétit Méthode de diagnostic Grenouille	La notion de chargement devient inadaptée pour une parcelle	INRA, FCEN	2005	fiche technique	C. AGREIL, M. MEURET & M. MILLOT	agriculteur	lu	classification par type de doc\fiche technique\INRA\des broussailles au menu Inra.pdf
Des broussailles au menu	Pâturage de broussaille = meilleure ressource que de l'herbe verte, nécessité de varier les végétations et d'éduquer les bêtes		INRA	2006	fiche technique	M.MEURET & C. AGREIL	agriculteur	lu	classification par type de doc\fiche technique\INRA\des broussailles au menu Inra.pdf

Webographie, bibliographie :

Les parcs naturels et IPAMAC :

http://www.parcs-massif-central.com/association-ipamac_7.html

<http://www.parcdesvolcans.fr/>

www.parc-livradois-forez.org

www.parc-naturel-pilat.fr

www.parc-monts-ardeche.fr

www.parc-grands-causses.fr

www.parc-causses-du-quercy.fr

www.parc-dumorvan.org

www.pnr-millevaches.fr

www.parc-haut-languedoc.fr

www.cevennes-parcnational.fr

Les CEN :

www.cen-rhonealpes.fr

www.cen-auvergne.fr

www.cenlr.org

Autres sites :

<http://agriculture.gouv.fr/Toute-l-agro-ecologie-en-un-clic>

<http://www.sidam-massifcentral.fr/wp-content/uploads/2014/03/zapata.pdf>

<http://www.agri79.com/actualites/produire-autrement-un-plan-enseigner-a-produire-autrement-pour-l-automne-2014:SGGKA7EG.html>

<http://agriculture.gouv.fr/enseigner-a-produire-autrement-enseignement-agricole-agro-ecologie-seminaire-plan-actions>

[file:///C:/Users/baptiste/Downloads/synthese-Produire%20autrement-13-02-14%20\(2\).pdf](file:///C:/Users/baptiste/Downloads/synthese-Produire%20autrement-13-02-14%20(2).pdf)

www.concertation-avenir.educagri.fr

<http://agriculture.gouv.fr/agroecologie-une-force-pour-la-france>

<http://prairiesfleuries.espaces-naturels.fr>

agriculture-moyenne-montagne.org

La typologie AOP :

<http://www.prairies-aoc.net/>

Typologie multifonctionnelle des prairies Niveau 2 Version complète décrivant les 60 types de prairies identifiés en zones AOP-Pôle AOP fromager du Massif central-2011-461p